



COMME
MUTUELLE

MES CONSEILS PRATIQUES

UN AIR INTÉRIEUR SAIN

Aérez votre logement 10min par jour surtout l'hiver.

Cela permet de renouveler l'air intérieur, plus pollué que l'air extérieur.

Limitez les parfums d'intérieur (diffuseurs, bougies ...).

Ils dégagent des produits toxiques et irritants.

Veillez à l'entretien de vos appareils de chauffage et des bouches d'aération pour éviter l'intoxication au monoxyde de carbone.

Concernant les produits ménagers :

- **Limitez les produits chimiques : privilégiez les écolabels**



- **Prenez le temps de lire les étiquettes**
- **Respectez les dosages indiqués sur les étiquettes**
- **Fabriquez vos produits ménagers vous-même** : c'est simple, économique et écologique (retrouvez nos tutoriels dans votre espace client).

crédit photo AdobeStock

Une question ? Contactez le service prévention



prevention@mcommemutuelle.com

M comme Mutuelle

Siège social : 28, rue des Arts CS 90039 59046 Lille Cedex
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - Siren 783711997